

DE  
LA GRECE  
A ROME  
DES  
JOUETS  
POUR GRANDIR ?

Véronique Dasen



qu’ils ressemblaient les jouets favoris des petits Grecs et Romains ? Si les sources antiques ne nous livrent pas la voix des enfants de manière directe, les textes et représentations antiques nous permettent d’approcher leur univers au travers du regard des adultes et de rares récits biographiques. Grâce aux découvertes archéologiques, nous possédons une partie des objets qui leur appartenaient. Les jouets qui nous sont parvenus sont majoritairement en terre cuite ou en métal, mais ils ne doivent pas nous faire oublier ceux qui étaient en matière périssable (bois, paille, chiffon, cire, cuir, mie de pain...), et que les enfants s’amusaient souvent à fabriquer eux-mêmes, comme le rapporte Lucien : « N’est-ce pas ainsi que chez nous les enfants prennent de la cire ou de l’argile, la pétrissent, et donnent successivement à la même masse mille diverses figures<sup>1</sup> ? » Dans *Les Nuées* d’Aristophane, Strepsiade décrit la variété de ces jouets à jamais perdus : « Il était encore tout mioche, pas plus haut que cela, qu’il modelait chez nous des maisons, sculptait des bateaux, construisait de petits chariots de cuir, et, avec l’écorce de grenades, faisait des grenouilles à merveille<sup>2</sup>. »

L’identification des jouets doit être entreprise avec précaution, car les critères traditionnels ne sont pas toujours pertinents. Si une taille et un poids réduits permettent aux enfants de manipuler plus facilement des objets, tous les objets miniatures ne sont pas forcément des jouets. Leur signification, parfois, s’éclaire selon le lieu de trouvaille : découvertes en Grèce par centaines dans les sanctuaires de divinités féminines, les « poupées » articulées en terre cuite jouant des crotales ou portant des offrandes sont liées au processus de maturation des filles et à leur apprentissage de la vie religieuse. Le sens des objets change aussi selon le contexte : que représentent les jouets provenant de tombes d’enfants ? Au moment des funérailles, les proches ont opéré des choix parmi les objets personnels du défunt qui se rapportent à son identité sociale, mais pas nécessairement à ses préférences.

Au-delà des ressemblances formelles qui s’inscrivent dans la longue durée (hochet, poupée, chariot...), les jouets possèdent une dimension culturelle qui doit être patiemment reconstituée. Replacés dans le lieu et l’époque de leur production, ils témoignent du rôle de l’enfant dans la société gréco-romaine, des compétences attendues des filles et des garçons, ainsi que des étapes de leur croissance, marquée par de nombreux rites et fêtes.

## PRINCIPES ÉDUCATIFS

Quelques traités antiques nous renseignent sur la valeur éducative que les adultes prêtaient aux jeux et jouets. Le discours normatif de Platon et Aristote (IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C.) a traversé toute l’Antiquité. Il ne s’agissait pas pour eux de répondre aux besoins affectifs des enfants, mais d’être attentif au développement de leur personnalité et à leur formation de futurs citoyens. Dans une société où l’acquis, physique et moral, dominait sur l’inné, l’apprentissage débutait dès la naissance. Une formation précoce était d’autant plus importante que la malléabilité du corps enfantin allait de pair avec celle de son âme, comparée à une cire vierge où tout allait s’imprimer dès les premiers jours. Plutarque explique ainsi que : « La jeunesse en effet est malléable et fluide, et dans ces âmes encore tendres les leçons s’imprègnent tandis que tout ce qui est durci est difficile à assouplir. Car de même que les sceaux s’impriment dans les cires tendres, de même les connaissances acquises marquent leur empreinte dans les âmes des très jeunes enfants<sup>3</sup>. »

Platon préconise que les garçons et les filles puissent jouer ensemble jusqu’à l’âge de six ans, puis qu’ils soient séparés<sup>4</sup> ; pour les garçons, jeux et jouets devaient permettre de faire l’apprentissage de la vie sociale et d’un futur métier : « Je déclare que quiconque veut exceller un jour en quoi que ce soit, doit s’appliquer à cet objet dès l’enfance en trouvant à la fois son amusement et son occupation dans tout ce qui s’y rapporte. Par exemple, ceux qui veulent devenir un bon agriculteur ou encore un architecte doivent s’amuser soit à bâtir quelque-une de ces maisons que construisent les enfants, soit à travailler la terre, et leur

éducateur à tous deux doit fournir à chacun et à l'autre de petits outils qui imitent les vrais ; ils doivent faire l'apprentissage de toutes les sciences dont l'étude préalable leur sera nécessaire, comme le charpentier s'exercer à se servir du mètre ou du cordeau, l'homme de guerre à monter à cheval en jouant et ainsi du reste ; et par l'usage des jeux l'on s'efforcera de tourner les goûts et les désirs des enfants vers le but qu'ils doivent avoir atteint à l'âge adulte<sup>5</sup>. »

La liberté des premiers jeux pouvait révéler des compétences naturelles. Le satiriste Lucien raconte comment il fut destiné au métier de sculpteur par son père à cause de son goût et de son habileté à bricoler des figurines en cire : « Quand je revenais de l'école, je prenais de la cire, et j'en façonnais des bœufs, des chevaux, et, par Jupiter ! même des hommes, le tout fort gentiment, au goût de mon père. Ce talent m'avait jadis attiré quelques soufflets de mes maîtres ; mais aujourd'hui il devenait un sujet d'éloges et le signe d'une heureuse aptitude<sup>6</sup>. »

Par le jeu, l'enfant s'initiait aussi aux règles de la vie en société. Tout jeu doit avoir des règles, explique Platon<sup>7</sup> ; apprendre à les observer inculque le respect des lois et de la tradition, les modifier, ou en inventer de nouvelles, menace l'ordre de la société tout entière : « En conséquence, il faut, comme nous le disions en commençant, assujettir dès le début les jeux de nos enfants à une discipline plus rigoureuse, parce que, si le jeu et les enfants échappent à la règle, il est impossible qu'en grandissant les enfants deviennent des hommes de devoir et de vertu solide<sup>8</sup>. »

Aucun auteur n'évoque la formation attendue des filles, mais les jouets nous parlent de leur apprentissage de la vie religieuse et de leur futur rôle d'épouse et de mère.

## JEUX D'ÉVEIL ET JEUX D'ADRESSE

Le hochet, en terre cuite, bois ou métal (en grec *platagè*, *platagonion*, en latin *crepitaculum*), comptait parmi les premiers jouets offerts à l'enfant dès la naissance. Sa fonction correspondait au besoin de calme et de sécurité que les Anciens pouvaient observer chez les tout-petits. Sa sonorité douce et régulière, produite par de petits cailloux ou billes d'argile, accompagnée « des mots caressants que chuchote la voix d'une tendre nourrice<sup>9</sup> », procurait à l'enfant un sommeil dont la qualité faisait l'objet d'une attention particulière. « Le passage du non-être à l'être s'effectue par l'état intermédiaire<sup>10</sup> » explique Aristote : en dormant, le bébé poursuit sa croissance et entre lentement dans le monde des vivants.

Les hochets permettaient également de détourner l'attention du petit afin de lui éviter une frayeur vive causée par des bruits ou des cris intempestifs. À leur son apaisant pouvait s'ajouter la distraction de leur forme zoomorphe ou humaine, qui possédait souvent une valeur religieuse et protectrice. De nombreux hochets grecs ont la forme d'un cochonnet, animal lié aux rites de fécondité<sup>11</sup>. À Sparte, des cochons de lait étaient sacrifiés à Artémis Corythalia lors de la fête des nourrices – les Tithénidies –, afin d'assurer la bonne croissance des petits garçons amenés dans le sanctuaire<sup>12</sup>. Des exemplaires de l'époque romaine présentent, à côté de chiens et d'oiseaux<sup>13</sup>, la forme de bustes d'enfants ou de visages féminins qui évoquaient la présence rassurante de la mère ou de la nourrice<sup>14</sup>.

Diverses breloques, de formes variées (lunule, phallus, masue...), appelées *crepundia*, ont pu constituer des sortes de hochets avec une fonction protectrice similaire. Plusieurs tombes d'enfants ont livré des colliers ou des bracelets composés d'amulettes généralement en métal (or, bronze, argent), en ambre ou en os, enfilées sur un cordon ou un fil métallique<sup>15</sup>. À l'époque romaine se sont ajoutées des monnaies percées, des perles de verre et des clochettes en métal. Les dents d'animaux entraient souvent dans ces ensembles<sup>16</sup>. Selon Pline, « la dent de loup en amulette chasse les frayeurs des enfants et les maladies de la dentition, comme le fait aussi la peau du loup. » De même, une dent de dauphin portée en amulette « chasse les frayeurs soudaines<sup>17</sup>. » Cette insistance sur les frayeurs enfantines s'explique par la crainte qu'une forte émotion ne perturbe un équilibre humoral fragile, ne provoque une fièvre, voire des convulsions néfastes qui pourraient faire tomber l'enfant malade<sup>18</sup>.

Le hochet répondait aussi aux besoins du nourrisson plus grand, dont l'énergie débordante devait être canalisée. Aristote se réjouit pour cette raison de l'invention du hochet par Archytas de Tarente (vers 400-350 av. J.-C.) : « En même temps aussi, les enfants doivent avoir toujours une occupation ; et il faut considérer comme une belle invention la crécelle d'Archytas, que l'on donne aux petits enfants pour que, grâce à elle, ils ne cassent rien dans la maison, car la gent enfantine n'est pas capable de rester tranquille<sup>19</sup>. »

En grandissant, garçons et filles recevaient des jouets qui exerçaient leur adresse et avec lesquels ils jouaient seuls ou en groupe : des sifflets zoomorphes, des toupies (*stromboi*, *strobiloï*, *bembikes*, *konoï*) et des sabots, qu'ils faisaient tourner en les frappant avec un fouet, sans oublier les yoyos et les balles (*sphairai*), dont il existait différents types, en cuir, en tissu, plus ou moins dures et plus ou moins grandes, portant chacune un nom distinct (*paganica*, *harpastum*, *trigonalis*, *follis*, *folliculis*). Le cerceau (*trochus*, *trochoi*, *krikoi*), de grande taille, semble avoir été réservé aux jeunes garçons ou aux adultes, qui l'utilisaient pour s'entraîner à la palestre<sup>20</sup>.

## JEUX DE SIMULACRE

### LES JOUETS À TIRER

Les jeux de simulacre des enfants, qui ont très tôt envie d'imiter les activités des grands, varient généralement selon les sexes. En Grèce, le jouet favori des garçons était le chariot à timon (*hamax*). Sur les vases peints et sur les stèles funéraires, il figure comme leur attribut par excellence. Le modèle le plus simple semble être composé d'une tige en bois, fixée à un axe avec une ou deux roues et tirée par le garçonnet [cat. 1 à 4]. Les types plus élaborés possèdent une plateforme ou une caisse assez grande pour y placer un objet ou un animal, voire un petit siège pour y transporter un camarade de jeu.

Les vases miniatures, ou *choès*, qui portent ces images renvoient, au-delà du jeu, aux fêtes des Anthestéries en l'honneur de Dionysos, où se déroulaient des rites qui agrégeaient les enfants âgés de trois ans à la cité. Les garçons, et peut-être aussi les filles, recevaient ces petites cruches décorées de scènes de jeux pour boire avec les adultes le vin nouveau ouvert le deuxième jour de la fête<sup>21</sup>.

Les enfants recevaient aussi des cadeaux lors d'autres fêtes, telles les Diasies, célébrées en l'honneur de Zeus Meilichios. Une forme de commerce de jouets existait déjà dans l'Athènes du <sup>v</sup>e siècle. Dans *Les Nuées*, l'Athénien Strepsiade s'arrête chez un marchand pour en acheter un à son fils : « La première obole que je reçus comme héliaste, je l'employai à t'acheter, aux Diasies, un petit chariot<sup>22</sup>. » Les garçons plus grands pouvaient avoir de véritables attelages tirés par des animaux, un jeu toujours très prisé à l'époque romaine [cat. 402], qui initiait aux courses, dont des concours spéciaux étaient organisés pour les enfants.

Si aucun jouet à roulettes en bois n'a été conservé, deux exemplaires en métal de l'époque romaine, semblables à ceux qu'utilisent des Érotés sur les sarcophages d'époque impériale (fig. 1), pourraient provenir de Corinthe<sup>23</sup>. Les tombes grecques ont livré quelques modèles de chariots en métal susceptibles d'être des jouets<sup>24</sup>, ainsi que des animaux familiers à roulettes en terre cuite. Ce type de jouet en forme d'animal devient très populaire à l'époque romaine [cat. 37]. L'animal favori est le cheval, parfois monté par un cavalier, qui devait susciter le rêve de recevoir un jour une véritable monture<sup>25</sup>. Des objets plus modestes, comme le roseau ou le bâton qu'on enfourche, leur permettaient aussi de s'imaginer chevaucher des coursiers rapides. À en croire Plutarque, même les adultes pouvaient céder à ce jeu : « Agésilas avait effectivement pour ses enfants une extrême tendresse : on raconte que lorsqu'ils étaient tout petits, il partageait leurs jeux dans la maison, montant comme eux à cheval sur un bâton<sup>26</sup>. »



Le jeu traverse les siècles. Les petits Romains s'y adonnent aussi, comme en témoigne Horace : « Construire de petites maisons, atteler des souris à un petit chariot, jouer à pair ou impair, monter à cheval sur un long roseau<sup>27</sup>. »

Réalisés en bois ou dans d'autres matières organiques, les modèles miniatures de bateau n'ont pas survécu. On recense toutefois en Gaule romaine une embarcation en bois de cerf et une nacelle en terre cuite avec des canards qu'un enfant a pu s'amuser à faire flotter sur l'eau.

Ces jeux de simulacre n'étaient pas réservés exclusivement aux garçons. En Grèce, des filles ont aussi tiré des jouets à roulettes et conduit des chariots, comme le montrent quelques vases et terres cuites<sup>28</sup>, et des animaux à roulettes ont été trouvés dans des tombes de filles.

À toutes les époques, une grande variété d'animaux en terre cuite ont été placés dans des tombes d'enfants des deux sexes<sup>29</sup>. Mais la question de leur signification n'est pas éclaircie. Elle a sans doute fluctué selon les contextes : s'agit-il de jouets proprement dits, reproduisant des animaux de la ferme – lapin, canard, colombe, poule, bœuf, mouton... –, ou une chasse (*venatio*) – lion, panthère, cerf, sanglier... ? Ou bien plutôt de substituts funéraires de compagnons – cheval, chien, oiseau, singe, paon, tortue... –, ou d'animaux de sacrifice (taureau, bélier, cochon, coq) ?

#### AMOUR JOUANT AVEC UN JOUET À ROULETTE

FIG. 1

Sarcophage d'enfant  
III<sup>e</sup> siècle apr. J.-C  
L. 124 cm  
Oxford, Ashmolean Museum,  
inv. ANMichéal, 115

## LE MYSTÈRE DES POUPÉES

Une interrogation semblable a longtemps concerné un autre jouet : la poupée. Les termes qui désignent cette catégorie d'objets révèlent leur association étroite avec la vie religieuse des filles : *korè* et *numphè* signifient à la fois la poupée, la jeune fille (et plus précisément l'épousée, *numphè*) et les figurines féminines déposées en offrandes dans les sanctuaires<sup>30</sup>. *Plangon*, la poupée en cire, est aussi un nom propre de fille. En latin, *pupa* désigne aussi bien la fillette que sa poupée. Cette ambiguïté traduit l'intimité de la fillette avec une poupée qui n'est pas un véritable jouet mais un double qui inspire à l'enfant le désir de grandir et de devenir une femme accomplie.

Une grande variété de poupées nous sont parvenues de l'Antiquité. Les plus modestes, en tissu de lin, bourrées de chiffons et de papyrus, se sont parfois conservées dans le climat sec de l'Égypte romaine et copte<sup>31</sup> (fig. 2). En Grèce, les plus répandues, en terre cuite, ont été produites en série. Leur fabrication a débuté au v<sup>e</sup> siècle dans des ateliers corinthiens et béotiens. Elles ont des membres articulés et tiennent souvent dans les mains des crotales ou des tambourins qui évoquent le service religieux des jeunes filles ; un trou dans le sommet du *polos* qui coiffe leur tête permet de les suspendre [cat. 285]. Leur succèdent des modèles attiques, plus raffinés, issus de moules bivalves, des figurines aux membres tronqués et des figurines articulées assises où la limite entre poupée et figurine de divinité se brouille (voir la fig. 5). Ces différents types, « debout », « tronqué », « assis », sont représentés sur les stèles funéraires de jeunes filles des v<sup>e</sup> et iv<sup>e</sup> siècles<sup>32</sup> [cat. 737]. Les poupées les plus luxueuses, en os, en ivoire et ou même en ambre, proviennent essentiellement du monde romain<sup>33</sup> [cat. 286, 289].

Quels que soient le matériau et la période, le type de la poupée antique reproduit toujours le corps d'une femme adulte, aux seins, hanches et sexe bien marqués. Leur fonction a longtemps été débattue : s'agit-il de véritables jouets ou d'objets à destination religieuse, offerts à l'enfant pour être consacrés à une divinité à la veille du mariage ? Ou ont-elles eu successivement les deux fonctions ? En dépit de leurs similitudes de forme et de taille avec nos Barbie [cat. 288], les « poupées » antiques n'ont probablement jamais été de simples jouets profanes, mais ont offert le moyen d'instruire la fillette. Les unes jouent de crotales comme une participante aux fêtes religieuses ou trônent comme une fiancée le jour de ses épousailles, d'autres initient l'enfant à son futur rôle d'épouse et de mère. Comme les Barbie, leur aspect sexué familiarise les fillettes avec les transformations de leur corps et les aide à grandir.



Quelques textes font allusion aux jeux maternels qu'elles inspirent. « Devenues fillettes », raconte la poétesse Érinna (fin du iv<sup>e</sup> – début du iii<sup>e</sup> siècle av. J.-C.), « nous nous attachions dans nos chambres à nos poupées (*numphai*), semblables à de jeunes mamans, sans l'ombre d'un souci<sup>34</sup>. » Timoxéna, la fille de Plutarque, âgée de deux ans, se préoccupe de la nourriture de ses jouets : « Ainsi elle demandait à sa nourrice de présenter et de donner le sein non seulement aux autres enfants, mais encore aux objets personnels et aux jouets (*paignia*) qu'elle aimait<sup>35</sup>. »

Les poupées grecques semblent avoir été offertes très tôt ; elles sont déjà présentes dans des tombes de fillettes âgées de deux ou trois ans à peine<sup>36</sup>. Ce présent a pu se faire lors d'une première fête d'introduction dans la communauté, marquant la reconnaissance de leur identité sociale et sexuée. À Athènes, la présentation de l'enfant par son père à la phratrie avait lieu lors de la fête des Apatouries, alors qu'il avait entre un et trois ans selon les auteurs. Les Anthesthéries, vers l'âge de trois ans, ou une fête similaire, ont pu constituer une autre occasion de cadeau. Le bon état de conservation des figurines suggère qu'elles furent manipulées avec soin afin de durer jusqu'au mariage. Cette coutume évoque la poupée koutsouna grecque moderne, vêtue en mariée, offerte au baptême par la marraine comme promesse de mariage et de maternité, et qui fait partie de la dot de la jeune fille<sup>37</sup>. L'initiation à la maternité a parfois été traduite de manière explicite : le ventre des figurines assises d'« Aphrodites orientales » de Myrina (ii<sup>e</sup> siècle av. J.-C.) recèle dans quelques cas un bébé [cat. 255] qui se rapporte à cette fonction éducatrice<sup>38</sup>.

### POUPÉE

FIG. 2

Hawara, vers 350 apr. J.-C.  
Lin, laine et cheveux humains  
H. 15,5 cm  
Oxford, Ashmolean Museum,  
inv. 1888.818



## LA FIN DE L'ENFANCE

Une anecdote rapportée par un auteur de l'époque byzantine, Michel Psellos (XI<sup>e</sup> siècle apr. J.-C.), révèle combien le désir de s'approprier cette expérience en la jouant était forte. Dans son récit, la poupée (*numphè*) utilisée est en tissu, mais l'acteur principal est un garçon atypique qui attire l'attention du philosophe par son comportement féminin : « Car il a pris en haine les appartements des hommes et les gymnases, les chasses et les lieux de réunion de la jeunesse ; il ne souhaite pas jouer à la balle avec les autres, ni jouer aux dés, ni participer à des efforts qui font transpirer. Ainsi, il aime faire tourner le fuseau et le tissage ne l'attire pas moins. Et lorsqu'il s'agit de jouer, il ne prend aucun plaisir aux astragales, ne joue pas au cottabe, méprise la table de jeux et rechigne à s'amuser avec la toupie ; et lancer des noix sur une cible ne lui plaît pas. Avec des figurines et des objets ressemblants, il fabrique une chambre nuptiale, il représente un jeune marié (*numphios*) et couche aux côtés de celui-ci une jeune épouse (*numphè*). Et ayant rempli le ventre de la statuette de la jeune fille avec du rembourrage, il imagine qu'elle est enceinte, et là-dessus, les douleurs de l'accouchement, l'enfantement, la sage-femme et son salaire<sup>39</sup>. »

D'autres facettes des travaux domestiques sont quelquefois mises en scène par des poupées, telle une figurine articulée aux bras et aux hanches provenant d'une tombe d'enfant à Rhodes, qui imite le mouvement d'une femme qui pétrit de la pâte (fig. 3) et a pu servir de jouet éducatif. Dans de riches tombes grecques et romaines, les poupées sont accompagnées d'articles de toilette à leur taille (peigne, miroir, bijoux), de dinettes et de petits meubles qui évoquent les futures compétences domestiques de l'épouse<sup>40</sup> (voir la fig. 4). Des traces d'utilisation ont été décelées sur la dinette en bois découverte à Érétie et conservée au musée du Louvre<sup>41</sup>.



En Grèce, comme à Rome, les jouets peuvent constituer un type d'offrande commun aux deux sexes symbolisant une enfance révolue. Les jeunes Grecques confiaient généralement leur poupée à Artémis, qui avait présidé à leur croissance et qui allait veiller sur leur grossesse et leur accouchement<sup>42</sup>, tandis que les Romaines les offraient à Vénus à la veille de leur mariage [cat. 736]<sup>43</sup>. Une épigramme anonyme de l'Anthologie palatine évoque le rite accompli par la jeune Timaréta : « Au moment de se marier, Timaréta, déesse de Limnes, t'a consacré ses tambourins (*tympana*), le ballon (*sphaira*) qu'elle aimait, la résille qui retenait ses cheveux ; et ses poupées, elle les a dédiées, comme il convenait, elle vierge, à la déesse vierge, avec les vêtements des petites vierges. En retour, fille de Léto, étends la main sur la fille de Timarétos et veille pieusement sur cette pieuse fille<sup>44</sup>. »

Les trouvailles archéologiques confirment l'importance des poupées lors de ce rite de passage. Des poupées articulées en terre cuite ont été retrouvées en grand nombre dans des sanctuaires de divinités féminines (Artémis, Aphrodite, Déméter, Héra, Athéna, Perséphone et les nymphes) et ou guérisseuses (Asclépiéion de Pergame). Leur production a pu se faire dans le cadre d'activités religieuses, comme le suggère le moule de poupée articulée découvert dans le sanctuaire d'Aphrodite à Naxos sur la côte est de la Sicile<sup>45</sup>. Les garçons ont également connu ce genre de rite. Des poupées garçons similaires à celles filles ont été découvertes sur différents sites, notamment à Brauron dans l'espace sacré d'Artémis, patronne de la croissance et de la maturation des jeunes gens<sup>46</sup>.

Les objets miniatures associés aux enfants et à leurs poupées ont aussi été dédiés dans les sanctuaires. Pausanias dit avoir vu un petit lit d'ivoire à Olympie dans le temple d'Héra, patronne des mariages<sup>47</sup> ; on lui aurait rapporté qu'il s'agissait d'un des jouets (*paignia*) d'Hippodamie, la fille du roi Cénomaos. Un dépôt votif dans le sanctuaire d'Anxur (Terracina) a livré une trentaine d'objets miniatures en plomb comprenant une dinette et du mobilier, ainsi que des boucliers miniatures (I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C.)<sup>48</sup>.

Si les filles passaient sous le patronage d'Artémis ou de Vénus du statut de *parthenos* à celui d'épousée, à qui et à quel moment les garçons offraient-ils leurs jouets ? Une épigramme de Léonidas de Tarente livre la dédicace d'un garçon, Philoclès, dans le sanctuaire d'Hermès, patron des enfants et des passages, mais sans indiquer d'âge : « Philoclès a consacré à Hermès son ballon (*sphaira*) renommé, ces castagnettes de buis (*platagema*), les dés (*astragaloi*) qu'il a aimés à la folie, et la toupie (*rhombos*) qu'il faisait tourner : tous les jouets (*paignia*) de son enfance<sup>49</sup>. » À Rome, ce moment devait correspondre à celui de l'abandon de la *bullà* en or aux dieux Lares, donc vers quatorze ans.

### POUPÉE ARTICULÉE AUX ÉPAULES ET À LA TAILLE

FIG. 3

Rhodes, nécropole de Papatislures,  
vers 450 av. J.-C.  
Terre cuite,  
H. 8 cm ; L. 10,5 cm  
Londres, British Museum,  
inv. 1864,1007.136

## DES JOUETS POUR L'AU-DELÀ

Les objets favoris de l'enfant (chariot, osselets...) pouvaient devenir des offrandes funéraires quand il disparaissait prématurément, avant d'avoir pu les dédier à la divinité. Cet acte est décrit par Vitruve, qui raconte comment une nourrice déposa sur la tombe de sa protégée ce qui pourrait être une dînette : « Une jeune fille, citoyenne de Corinthe, déjà nubile, mourut des suites d'une maladie ; quand elle fut ensevelie, sa nourrice rassembla et disposa dans une corbeille les menus objets qui faisaient sa joie de son vivant, les porta jusqu'à son tombeau sur lequel elle les déposa, et les recouvrit d'une tuile pour assurer plus longtemps leur conservation à l'air libre<sup>50</sup>. »

Une dînette en plomb très complète, associée à de petits meubles, accompagnait la jeune Iulia Graphide à Brescello<sup>51</sup> (fig. 4). Le dépôt des jouets dans la tombe ne servait pas uniquement à marquer l'identité sexuée et l'âge du défunt : il s'agissait aussi de compléter un destin inachevé et de faire une bonne mort d'une mauvaise mort. Ce souci était particulièrement sensible pour les jeunes filles<sup>52</sup>, pour lesquelles les accessoires se référaient de manière explicite aux rites de mariage. On le voit dans une tombe d'Athènes (fig. 5), où une « poupée » articulée est assise, entourée des principaux objets du rite en miniature : les bottines, qui évoquent le déplacement de la mariée d'une maison à l'autre, l'*épinétron* pour filer la laine, sans oublier le vase nuptial, ou *lébès gamikos*, posé sur une haute base, qui faisait partie des cadeaux traditionnels de l'épousée. Dans d'autres tombes, le rôle de l'épouse est souvent symbolisé par un fuseau miniature, parfois en matière précieuse comme l'exemplaire en ambre de la poupée de Crepereia Tryphaena à Rome<sup>53</sup>. Dans la tombe d'Érétrie, on a relevé des fusaïoles aux côtés de la dînette et d'un mobilier miniature<sup>54</sup>. Une toupie et un lot de noix et d'amandes pourraient se rapporter aux jeux de l'enfance abandonnés au moment des noces, mais les noix sont aussi distribuées comme friandises lors des rites de mariage<sup>55</sup>.

### POUPÉE AUX BRAS ARTICULÉS ASSISE SUR UN TRÔNE AVEC SES ACCESSOIRES MINIATURES

FIG. 5

Athènes, tombe de jeune fille,  
vers 420 av. J.-C.  
Terre cuite  
H. 18 cm  
Londres, British Museum,  
inv. 1906.3-14.1-5



## RESTER UN ÉTERNEL ENFANT ?

Le mimétisme et la mobilité des jouets articulés ou à roulettes ont toujours constitué un sujet de fascination pour les petits... et les grands.

Des jouets mécaniques aujourd'hui perdus ont dû éblouir les enfants, tels les automates raffinés d'Héron d'Alexandrie (I<sup>er</sup> siècle apr. J.-C.)<sup>56</sup>, ou la colombe artificielle en bois d'Archytas, l'inventeur du hochet : « Archytas de Tarente qui entre autres connaissances possédait la mécanique, fit une colombe de bois qui volait. Quand elle se posait, elle ne se relevait plus<sup>57</sup>. » Au hasard des découvertes apparaissent des objets articulés complexes, comme la pétrisseuse de Rhodes (voir fig. 3), ou des marionnettes<sup>58</sup> : « Voyez encore ceux qui animent la gesticulation des marionnettes de bois : s'ils tirent le fil de la partie du corps qu'ils veulent faire bouger, le cou tournera, la tête oscillera, les yeux rouleront, les mains seront prêtes à servir et, non sans grâce, la poupée entière paraîtra douée de vie », écrivait Apulée<sup>59</sup>.

Cette fascination pouvait-elle présenter un risque, celui de ne pas réussir à devenir adulte ? Les épigrammes votives nous parlent de l'attachement des enfants à leurs jouets. Le mythe orphique du petit Dionysos Zagreus ne pourrait-il pas avoir servi à encourager les garçons à grandir et abandonner leurs jeux ? Son destin cruel, qui le voua à être mortellement piégé par des jouets séducteurs (toupie, balle...), et ainsi tué et démembré par les Titans, dénonce à sa manière le danger de rester un éternel enfant<sup>60</sup>.

### DÎNETTE

FIG. 4

Brescello, tombe de Iulia Graphide,  
vers 100-150 apr. J.-C.  
Plomb  
H. min. 2,6 cm ; H. max. 4,6 cm  
Reggio Emilia, Musei Civici,  
inv. 17093-17701, 17155-17156, 17158-17159



- 1 Lucien de Samosate, *Alcyon*, 4, dans *Œuvres complètes*, trad. Eugène Talbot. Paris : Hachette, [1857].
- 2 Aristophane, *Les Nuées*, v. 878-884, trad. Hilaire Van Daele. Paris : Les Belles Lettres, 1923 (CUF).
- 3 Plutarque, *De l'éducation des enfants*, 5, dans *Œuvres morales*, t. I, 1<sup>re</sup> partie, trad. Jean Sirinelli. Paris : Les Belles Lettres, 1987 (CUF).
- 4 Platon, *Lois*, VII, 794c, dans *Œuvres complètes*, t. XII, 1<sup>re</sup> partie, trad. Auguste Diès. Paris : Les Belles Lettres, 1956 (CUF).
- 5 Platon, *Lois*, I, 643b-c-d, dans *Œuvres complètes*, t. XI, 1<sup>re</sup> partie, trad. Édouard des Places. Paris : Les Belles Lettres, 1951 (CUF).
- 6 Lucien de Samosate, *Le Songe*, 2, dans *Œuvres complètes*, trad. Eugène Talbot. Paris : Hachette, [1857].
- 7 Platon, *Lois*, VII, 797a-c, dans *Œuvres complètes*, t. XII, 1<sup>re</sup> partie, trad. Auguste Diès. Paris : Les Belles Lettres, 1956 (CUF).
- 8 Platon, *La République*, IV, 424d-425a, dans *Œuvres complètes*, t. VII, 1<sup>re</sup> partie, trad. Émile Chambry. Paris : Les Belles Lettres, 1931 (CUF).
- 9 Lucrèce, *De la nature*, V, 229-230, t. II, trad. Alfred Ernout. Paris : Les Belles Lettres, 1924 (CUF).
- 10 Aristote, *Génération des animaux*, 778b28, trad. Pierre Louis. Paris : Les Belles Lettres, 1961.
- 11 Par ex. cat.exp. Hanover 2003, p. 177 (fig.), p. 265 cat. 69 ; Andres 2000, p. 183 cat. 110 ; De' Siena 2009, p. 48 (fig.), p. 190-191. Des biberons grecs sont aussi en forme de cochonnet, voir par ex. cat.exp. Hanover 2003, p. 232 cat. 32.
- 12 Athenaeus, *The Deipnosophists*, IV, 139a, éd. et trad. Charles Burton Gulick, t. II. Cambridge (Mass.) : Harvard University Press, 1928 (Loeb Classical Library).
- 13 Par ex. Pitarakis 2006, p. 219-222 fig. 18 et 19 (chien et coq).
- 14 Par ex. cat.exp. Marseille 1991, p. 51 fig. 11 (enfant) ; Andres 2000, p. 201 cat. 124 (femme avec enfant), p. 202 cat. 125 (enfant) ; Dasen 2004, p. 130-131 fig. 3 (nourrice).
- 15 Dasen 2003<sup>a</sup> ; Papaikonomou 2006.
- 16 Dasen 2003<sup>b</sup>.
- 17 Pline, *Histoire naturelle*, XXVIII, 257 ; trad. Alfred Ernout, Paris : Les Belles Lettres, 1962 (CUF) — XXXII, 137 ; trad. Eugène de Saint-Denis Paris : Les Belles Lettres, 1966 (CUF).
- 18 « La frayeur, les grands bruits et les cris à l'oreille (...) mettent l'enfant en danger de prendre la maladie dite d'enfant ». Rufus, cité par Oribase, *Livres incertains*, 20.
- 19 Aristote, *Politique*, VIII, 6, 2 [1340b26], trad. Jean Aubonnet. Paris : Les Belles Lettres, 1989 (CUF).
- 20 Cat.exp. Marseille 1991, p. 76-80, p. 89-99 ; Coulon 2004, p. 84-88 ; De' Siena 2009, p. 75-82.
- 21 Par ex. Rühfel 1984, p. 131-174 ; cat.exp. Hanover 2003, p. 145-147 ; Crelier 2008, p. 152-168.
- 22 Aristophane, *Les Nuées*, v. 863-864, trad. Hilaire Van Daele. Paris : Les Belles Lettres, 1923 (CUF).
- 23 Londres, British Museum, inv. 1881.0709.3 et 1873.0111.5 (inédits).
- 24 Bronze et fer ; cat.exp. Hanover 2003, fig. 21 p. 182 (d'une tombe d'enfant), mais il s'agit peut-être d'un modèle de char funéraire.
- 25 Par ex. Andres 2000, p. 203 cat. 126 (lion), p. 204 cat. 127 (mulet), p. 205 cat. 128 (hippalectryon) ; Coulon 2004, p. 108-109.
- 26 Plutarque, *Agésilas*, XXV, 11, dans *Vies*, t. VIII, trad. Robert Flacelière et Émile Chambry. Paris : Les Belles Lettres, 1973 (CUF).
- 27 Horace, *Satire*, II, 3, 247, trad. François Villeneuve. Paris : Les Belles Lettres, 1932 (CUF).
- 28 Dasen 2005, p. 74 fig. 4 a et b.
- 29 Coulon 2004, p. 75, 102-109 ; cat.exp. Marseille 1991, p. 72-73.
- 30 Brulé 1996.
- 31 Janssen 1996 ; Pitarakis 2006, p. 242-250.
- 32 Dörig 1958 ; Cavalier 1988 ; cat.exp. Marseille 1991, p. 54-63 ; Reilly 1997 ; Dasen 2005 ; Dasen 2010, p. 25-31.
- 33 Degen 1997 ; De' Siena 2009, p. 53-60, p. 192-199.
- 34 Érinna, *La Quenouille* ; Paul Collart (trad.), « La poétesse Érinna », *Comptes rendus des séances de l'année – Académie des inscriptions et belles-lettres*, 88, 2, 1944, p. 183-199.
- 35 Plutarque, *Consolation à sa femme*, 2, dans *Œuvres morales*, t. VIII, trad. Jean Hani. Paris : Les Belles Lettres, 1980 (CUF).
- 36 Papaikonomou 2008, p. 701-706, fig. 6, 9-10 (Abdère et Ampurias).
- 37 Argyriadis 1991, p. 23-24, fig. 14 et fig. 59 et 60.
- 38 Dasen 2004, p. 135-143.
- 39 Duffy, O'Meara 1989, texte n° 19, p. 93, lignes 17-21 (trad. Chr. Zubler) ; je remercie D. J. O'Meara de m'avoir signalé ce texte.
- 40 Par ex. Zahn 1950-1951 ; Degani 1951-1952 ; Bordenache Battaglia 1983, p. 124-138 ; De' Siena 2009, p. 53-60 et 192-199.
- 41 Hasselin Rous, Huguenot 2010.
- 42 Brulé 1996.
- 43 Perse, *Satires*, II, 70, dans *l'Anthologie palatine*, VI, 280 (*Anthologie grecque*, t. III, trad. Pierre Waltz. Paris : Les Belles Lettres, 1931 [CUF]).
- 44 *Anthologie palatine*, VI, 280 (*Anthologie grecque*, t. III, trad. Pierre Waltz. Paris : Les Belles Lettres, 1931 [CUF]).
- 45 Dasen 2005, p. 68.
- 46 Par ex. Elderkin 1930, p. 471, fig. 22 A.
- 47 Pausanias, *Périégèse*, V, 20, 1.
- 48 Barbera 1991.
- 49 Léonidas de Tarente, dans *Anthologie Palatine*, VI, 309 (*Anthologie grecque*, t. III, trad. Pierre Waltz. Paris : Les Belles Lettres, 1931 [CUF]).
- 50 Vitruve, *De l'architecture*, IV, 1, trad. Pierre Gros. Paris : Les Belles Lettres, 1992 (CUF).
- 51 Degani 1951-1952 ; cat.exp. Ravenne 2008, p. 120 et 150 ; De' Siena 2009, p. 198-199.
- 52 Dasen 2008 ; Dasen 2010, p. 25-29 ; Schwarzmaier 2006 ; Langdon 2008, p. 130-143.
- 53 Bordenache Battaglia 1983, p. 124-138 ; cat.exp. Ravenne 2008, p. 116-117, 149 ; De' Siena 2009, p. 194-196.
- 54 Hasselin Rous, Huguenot 2010.
- 55 Catulle, *Poésies*, LXI, 122-136.
- 56 Gille 1980 ; Argoud, Guillaumin 1997.
- 57 Aulu-Gelle, *Les Nuits attiques*, X, 12, trad. René Marache. Paris, Les Belles Lettres, 1978 (CUF).
- 58 Andres 2000, p. 106-107 cat. 75.
- 59 Apulée, *Du monde*, 27, 351, dans *Opuscules philosophiques. Fragment*, trad. Jean Baujeu. Paris, Les Belles Lettres, 1973 (CUF).
- 60 Clément d'Alexandrie, *Exhortation aux Gentils*, 17.